

Les associations à l'honneur

S.A.S la Princesse Charlène de Monaco, qui présidait à ce premier Charity Mile hippique, a procédé à la remise des prix, en tribune, au côté du baron Edmond de Rothschild, Président de France Galop et de François Forcioli-Conti, Président de la Société des Courses de la Côte d'Azur, devant un parterre de personnalités représentant associations et sponsors, et une foule venue en nombre pour cette journée exceptionnelle, au cours de laquelle se déroulait également, la première étape du **Défi du Galop**, un challenge de prestige disputé sur 15 champs de course en France et à l'étranger.



©André Viguier

La course Charity Mile a été remportée par Miracle des Aigles, N°15, monté par Renan Thomas, faisant bénéficier à l'Association **Action Innocence** un chèque de 10 000 €.

Cette association intervient auprès des jeunes afin de lutter contre les dangers et les dérives d'internet auprès des enfants. Sa présidente, Madame Levy Soussan Azzoglio s'est déclarée ravie de ce don et enchantée par cette journée.

Flag Fen, n°17, arrivé en seconde position a permis à l'association **Handi Mobile Equitation** de recevoir un chèque de 6000 €, et Siyaka, N°2, qui courait pour **La Croix Rouge Monégasque**, lui a permis de se voir décerner un chèque de 4000€.



© André Viguier



©André Viguier

Les quinze autres associations ont reçu chacune un chèque de 2000 €.

François Forcioli-Conti, Président de la Société des courses de la Côte d'Azur : « *Ce qui donne à cette journée son caractère unique est à n'en pas douter la fin de la culture de « l'entre soi » qui caractérise, malheureusement, notre sport. Non, les courses n'ont pas pour seule vocation la distribution d'allocations aux professionnels grâce à l'argent de joueurs. Non, les courses ne sont pas qu'un casino ! Elles tirent leur légitimité d'une histoire plusieurs fois millénaire aussi bien du lien que le cheval a permis de tisser entre l'humain et la nature qui l'entoure. Ce premier Charity Mile hippique en France est, par définition même, porteur de ces valeurs tant éthiques qu'esthétiques, de partage, de générosité et d'attention portée à autrui, en un mot, de lien social. Il nous permet de rappeler que Xenophon, quatre siècles avant notre ère énonçait déjà » ce qui caractérise le cheval, c'est sa gentillesse naturelle. »*

Contact presse : Nadine Bauer - Tel 06 03 89 57 60 nadine.bauer@press-com.fr

<http://www.hippodrome-cotedazur.fr/fr/>
<https://www.facebook.com/hippodrome.cotedazur.fr>